

Personnes âgées : améliorer notre offre d'hébergement



Bien que notre population soit plus jeune en moyenne que celle des autres communes, elle a vocation à vieillir sous l'effet de l'allongement de la durée de la vie. Mais le conseil général a décidé de ne pas autoriser la création de lits de maisons de retraite supplémentaires.

Lors du transfert d'une maison de retraite de l'agglomération, **nous favoriserons son implantation sur la commune.**

- Nous agirons également pour que s'installe sur la commune un « **village seniors** » (pour personnes peu dépendantes).
- Nous demanderons à l'agglomération de mettre en place des **transports en commun spécifiques** pour les personnes à mobilité réduite (qui ne sont pas reconnues handicapées).

Petite enfance : toujours une de nos priorités

Un effort important a été fait durant le mandat précédent avec la création de 25 places au multiaccueil et en réalisant des locaux neufs pour le pôle petite enfance « les mainvillous ».

Tout élève de grande section de maternelle sera abonné gratuitement à un mini journal.



- Nous chercherons à mieux répondre aux **demandes de gardes atypiques** (à caractère temporaire, avec horaires décalés, ...).
- Nous développerons les **actions passerelles** entre crèche et écoles maternelles notamment.